Outremont
Montréal

CESSION DE BIENS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée secrétaire substitut de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance ordinaire du **5 novembre 2012,** le conseil de l'arrondissement a adopté la résolution **CA12 16 0387 visant la « cession à la compagnie « Roxboro Excavation Inc. », d'une partie du droit d'entreposage de l'arrondissement, soit un volume de 80 000 m3 à 1,38 $ /m3 pour l'entreposage des neiges usées au site Angrignon, situé dans le territoire de l'arrondissement LaSalle, pour la saison 2012-2013, le tout en considération d'un montant de 110 400 $ »** selon les termes et conditions prévus à l'article 5 de l'entente intervenue le 1er octobre 1998, entre l'arrondissement d'Outremont et la Société de gestion des neiges Ville-marie Inc., gestionnaire du site.

Toute personne intéressée peut consulter le sommaire décisionnel relié à cette cession de biens, au bureau d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h à 13 h.

DONNÉ à Outremont, ce 13 décembre 2012

Pascale Lebel,
Secrétaire substitut de l'arrondissement

Outremont